

# Réunion de secteur Septembre 2025

## Secteur F « Le Clair – Flosailles – Les Tuches »

Période	Thème	Sujet	Question	Réponse
sept.-25	Social	Service à la personne	Serait-il possible d'envisager l'installation de toilettes publiques à proximité du parking de covoiturage ?	Nous vous confirmons que nous allons étudier avec attention la faisabilité de l'installation de toilettes publiques à proximité du parking de covoiturage.
sept.-25	Mobilité	Infrastructures routières	Où en sommes-nous de la rénovation du chemin des Muriers ?	<p>Nous sommes actuellement en phase d'étude pour l'aménagement du chemin des Mûriers. Pour mener ce projet à bien, nous avons mandaté un prestataire spécialisé afin d'obtenir des propositions concrètes.</p> <p>La première version de l'aménagement qui nous a été soumise n'a pas pleinement répondu aux exigences que nous avons définies, notamment en termes de fonctionnalité.</p> <p>C'est pourquoi nous avons exercé un suivi rigoureux et demandé à notre prestataire de revoir sa copie. Nous avons désormais reçu une seconde proposition qui est jugée nettement plus en adéquation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nos attentes spécifiques pour améliorer le cadre de vie et la circulation dans cette rue.</li> <li>• le budget et la capacité financière de la commune.</li> </ul> <p>Cette nouvelle approche garantit un meilleur équilibre entre l'ambition du projet et la réalité budgétaire.</p> <p>Le dossier d'aménagement du chemin des Mûriers est désormais prêt à être intégré dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la commune.</p>

				<p>Selon cette dernière proposition, le coût total estimé pour la réalisation de cet aménagement se situe aux alentours de 60 000 €.</p> <p>L'inscription au PPI permet de planifier l'engagement des dépenses sur plusieurs exercices budgétaires, assurant ainsi la concrétisation du projet dans les prochaines années.</p> <p>Nous prévoyons une réunion de présentation pour la fin de l'année.</p>
sept.-25	Social	Sport	<p>Vestiaires du rugby - point d'avancement du dossier.</p>	<p>Effectivement, nous sommes actuellement engagés dans un important projet de rénovation et de modernisation de nos installations. L'objectif est de garantir des équipements aux normes, plus fonctionnels et plus accessibles.</p> <p>Rénovation structurelle et esthétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation d'une toiture neuve en bac acier pour une meilleure étanchéité et durabilité.</li> <li>• Reprise intégrale du carrelage et de la peinture pour un environnement modernisé et plus hygiénique.</li> </ul> <p>Mise en conformité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise aux normes de la partie électrique et de la ventilation, assurant ainsi la sécurité et l'hygiène des lieux.</li> </ul> <p>Création de nouvelles infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un local poubelle dédié, facilitant la gestion des déchets.</li> <li>• Aménagement de nouvelles toilettes extérieures, incluant des cabines spécifiquement dédiées aux femmes ainsi que des installations conformes aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).</li> </ul> <p>Afin d'assurer la continuité de l'accueil et de minimiser les désagréments liés aux travaux, nous avons pris la décision de louer des bungalows modulaires. Ces installations temporaires permettront d'accueillir nos licenciés et les équipes adverses dans les meilleures conditions de confort et de sécurité possibles durant toute la durée du chantier.</p> <p>Nous planifions un retour à la normale des opérations pour la fin de l'année en cours. Une fois les travaux achevés, nous serons ravis de vous accueillir dans des installations entièrement rénovées, modernes et accessibles.</p>

sept.-25	Sécurité & Sûreté	Vitesse	Chemin de la Fontaine, les gens roulent vite. Les enfants circulent sur cet axe pour rejoindre l'arrêt de bus	<p>Nous comprenons parfaitement les inquiétudes soulevées concernant la vitesse des véhicules chemin de la Fontaine.</p> <p>Pour traiter cette situation avec objectivité, nous allons mettre en place un radar pédagogique sur le Chemin de la Fontaine.</p> <p>L'appareil servira à collecter des données chiffrées et incontestables sur les comportements de conduite. Au-delà d'une simple indication de vitesse, le radar enregistrera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La vitesse moyenne pratiquée sur cet axe.</li> <li>• Le pourcentage d'usagers dépassant la limitation autorisée.</li> <li>• Les pics d'excès de vitesse, en identifiant très précisément les jours et les heures (matin, midi, soir) où les dépassements sont les plus fréquents et les plus importants.</li> </ul> <p>Cette collecte nous permettra de quantifier l'ampleur exacte du problème d'incivilité routière sur le Chemin de la Fontaine.</p> <p>Simultanément, l'outil mesurera la fréquentation de la voie. Il est essentiel de connaître le volume de véhicules empruntant le Chemin de la Fontaine pour adapter d'éventuelles solutions</p> <p>Pour renforcer la sécurité aux abords des zones fréquentées par les plus jeunes, nous allons étudier de manière approfondie la possibilité d'installer des panneaux de signalisation spécifiques « Attention aux enfants ».</p>
sept.-25	Sécurité & Sûreté	Vitesse	Est-il possible de sécuriser la descente de nos enfants du bus de Flosaille ?	<p>Nous prenons très au sérieux la question de la sécurité aux abords des arrêts de bus scolaire. Pour cette raison, nous allons procéder à une inspection approfondie sur site dans les plus brefs délais.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Notre priorité absolue est d'assurer la sécurité des enfants. Nous allons observer minutieusement les points d'embarquement et de débarquement afin d'identifier toute zone de danger potentiel. L'objectif est de définir les moyens les plus efficaces à mettre en œuvre immédiatement pour garantir que les élèves puissent quitter et rejoindre le bus en toute sécurité.</li> <li>2. Analyse de la circulation environnante : Nous allons également étudier la dynamique du trafic à l'heure de passage du bus. Cela inclura : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'observation de la vitesse des véhicules.</li> <li>○ L'évaluation des manœuvres (dépassements, demi-tours) effectuées par les autres usagers.</li> </ul> </li> </ol>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'identification des flux de circulation et des points de friction qui pourraient entraver ou mettre en danger la montée et la descente des enfants</li> </ul>
sept.-25	Environnement et développement durable	Eau / Assainissement	Avons-nous un risque de ne plus être alimenté par notre nappe ?	<p>La gestion du réseau d'eau potable sur notre territoire est aujourd'hui une compétence exclusive de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI).</p> <p>Cela signifie que la CAPI est l'autorité responsable de l'ensemble du cycle de l'eau (production, distribution, entretien et contrôle de la qualité), garantissant ainsi un service public unifié et optimisé à l'échelle de l'agglomération.</p> <p>Interconnexion et sécurité d'approvisionnement</p> <p>Un point essentiel de cette gestion est la solidité et la résilience de notre système. Notre réseau d'eau est interconnecté avec les différentes nappes phréatiques et ressources en eau gérées par la CAPI.</p> <p>Cette interconnexion apporte plusieurs avantages majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité d'approvisionnement : En cas de défaillance, de pollution temporaire ou de pénurie sur une ressource spécifique, le système peut basculer l'approvisionnement sur une autre nappe disponible. Cela garantit une continuité de service pour les usagers.</li> <li>• Optimisation des ressources : L'interconnexion permet de mieux répartir la pression sur les différentes ressources, évitant la surexploitation d'une nappe en particulier, et assurant ainsi une gestion durable de l'eau.</li> <li>• Qualité et contrôle : Ce maillage global facilite le suivi et le contrôle centralisé de la qualité de l'eau distribuée sur l'ensemble du territoire par les services de la CAPI.</li> </ul> <p>En résumé, l'eau potable est gérée de manière mutualisée par la CAPI, et l'interconnexion de nos ressources assure une sécurité et une fiabilité accrues de l'approvisionnement pour tous les habitants de l'agglomération.</p>
09/2025	Sécurité Sureté	Incivilités	Où en sommes-nous de l'installation des caméras sur la commune ?	<p>La Municipalité de Saint-Savin s'engage résolument pour renforcer la sécurité et la tranquillité publique avec le lancement d'un vaste projet de déploiement progressif de la vidéoprotection sur l'ensemble du territoire communal.</p> <p>Ce projet ambitieux s'étalera sur plusieurs années. Cette approche échelonnée est essentielle pour deux raisons :</p>

				<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maîtrise Budgétaire : Elle permet de contrôler rigoureusement les dépenses et d'assurer une gestion financière saine pour la collectivité.</li> <li>2. Efficacité Opérationnelle : Elle garantit une mise en œuvre efficace, maîtrisée et ajustée aux besoins réels du terrain.</li> </ol> <p>Une étude préalable approfondie a déjà été finalisée. Cette étude technique a permis de cartographier précisément les zones les plus sensibles de la commune (points de regroupement, axes de circulation majeurs, bâtiments publics, zones d'activité) et de déterminer le nombre exact de caméras nécessaires pour une couverture optimale. Le projet global prévoit l'installation de 40 caméras sur l'ensemble de Saint-Savin.</p> <p>Le lancement officiel de ce projet structurant vient d'être validé par la municipalité. La première phase de déploiement, pour la fin d'année, est désormais lancée et ciblera le secteur du bourg de la commune. Ce secteur verra l'installation de 24 caméras, couvrant ainsi les points clés du centre. L'objectif de cette phase initiale est d'assurer rapidement la sécurité des lieux les plus fréquentés, de lutter contre les incivilités (notamment les dépôts sauvages) et de faciliter le travail de la nouvelle Police Municipale en lien avec la Gendarmerie.</p> <p>Afin d'alléger le coût pour les finances communales, la municipalité a déposé un dossier de subvention pour obtenir un soutien de l'État et/ou des partenaires institutionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide Sollicitée : La commune espère obtenir une subvention couvrant 80% du coût total de cette première phase.</li> </ul> <p>Impact : Cette aide représenterait un soutien financier majeur permettant de concrétiser cet investissement lourd dans les meilleures conditions possibles.</p>
--	--	--	--	--